



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'YEU

Séance du : 16 septembre 2025

Numéro de la délibération : DEL/NLB/25/09/166

<p>Date Convocation 08/09/2025</p> <p>Date Affichage 09/09/2025</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 27 - présents 16 - procurations 08 - absents 03 	<p>Le 16 Septembre Deux Mille Vingt Cinq à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 16 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Rémy BONNIN, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Valérie AURIAUX, Didier MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuella AUGEREAU, Michel BOURGERY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD.</p> <p>PROCURATIONS 8 : Judith LE RALLE, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Alice MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Sophie FERRY, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU qui ont donné respectivement procuration à Anne-Claude CABILIC, Isabelle CADOU, Michel BRUNEAU, Didier MARTIN, Valérie AURIAUX, Emmanuel MAILLARD, Yannick RIVALIN et Patrice BERNARD</p> <p>ABSENTS 3 : Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT, Jérôme GEAY</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
--	---

MOTION DE SOUTIEN A LA RADIO ASSOCIATIVE NEPTUNE FM

Rapporteur : Carole CHARUAU

Neptune FM est, depuis plus de 40 ans, la radio associative de l'île d'Yeu, et au-delà de la côte vendéenne. Ancrée au cœur de notre territoire, hébergée au sein d'un local municipal, elle fonctionne en continu grâce au travail de 2 employés et d'une vingtaine de bénévoles.

Cette radio associative, de catégorie A, joue pour la population un rôle essentiel : émissions d'actualité, retransmissions d'événements associatifs et municipaux, antenne ouverte à l'ensemble de la population, jeux, sont autant d'événements journaliers qui ponctuent la vie sociale et culturelle de l'île.

Cette radio a par ailleurs assumé pendant la crise sanitaire du Covid un service public d'information en relayant les messages municipaux et en informant quotidiennement la population insulaire.

Radio Neptune est confrontée actuellement à une baisse générale de subventions régionale et étatique.

Madame la maire est intervenue par un courrier auprès de Madame la ministre en date du 30 juillet 2025 (voir annexe).

Les élus du Conseil Municipal expriment, par cette motion, cette baisse des subventions et craignent qu'à terme cette expérience radiophonique hors normes au sein d'une île du Ponant ne s'arrête.

L'île a besoin de ce média, devenu un lien social nécessaire dans un contexte insulaire où l'accès à la culture est aggravé par l'isolement géographique.

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (24 POUR) :

- ◆ **APPROUVE** cette motion de soutien à Neptune FM ;
- ◆ **DIT** que cette motion sera adressée à Monsieur le Préfet de Vendée, Monsieur le Sous-Préfet de Vendée et Madame la Présidente de la Région Pays-de-la-Loire et Madame la Directrice Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Pays-de-la-Loire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme
La maire,
Carole CHARUAU